# Procès-verbal de la réunion ordinaire du Comité de vérification

Date : Le mardi 17 septembre 2024

Heure : 17 h 30

Lieu : Salle Nouvel-Ontario

**PRÉSENCES**

**Conseillers scolaires**

Julie Allen

Paul Gervais

Raymond Joanisse

**Membres externes**

Nicole Piquette

Taylor Conaty

**Membres du personnel**

Paul E. Henry, Directeur de l’éducation et secrétaire-trésorier

Maryse Barrette, Surintendante d’affaires et de finances

Catherine Brisson, Adjointe administrative

**INVITÉS - EPVI**

Chantal Laforest

Soumaya Lahsaini

**INVITÉS - KPMG**

Andrée Beaupré

Ines Grubesic

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Mme Barrette ouvre la séance à 17 h 31 avec la reconnaissance du territoire autochtone et elle souhaite la bienvenue aux membres.

1. APPEL NOMINAL / Présentation des membres

Tous les membres sont présents. Mme Barrette demande aux membres et aux invités de faire un tour de table pour se présenter.

1. prière

Les membres récitent la prière.

1. élection – présidence du cver

Selon la charte du comité de vérification, les membres du comité doivent élire une présidence pour chaque exercice. Mme Barrette invite les membres à nominer une présidence.

M. Joanisse propose la candidature de Mme Allen et M. Gervais appuie cette candidature.

Mme Barrette demande à deux reprises s’il y a d’autres nominations. Mme Allen accepte la nomination.

PROPOSÉ PAR : M. Joanisse

APPUYÉ PAR : M. Gervais ADOPTÉE

« QUE le Comité de vérification approuve la nomination de Mme Julie Allen à titre de présidence pour le mandat 2024-2025. »

1. ADOPTION DE L’ORDRE DU JOUR

PROPOSÉ PAR : M. Gervais

APPUYÉ PAR : M. Conaty ADOPTÉE

« QUE l’ordre du jour de la réunion du Comité de vérification du 17 septembre 2024 soit adopté, tel que présenté. »

1. DÉCLARATION DEs CONFLITs D’INTÉRÊTS

Mme Allen indique que le formulaire en format papier est disponible à chaque réunion et devrait être rempli, signé et remis à la Présidence avant la réunion du comité de vérification où un membre doit déclarer un conflit d’intérêts.

1. adoption du procès-verbal – réunion du 12 JUIN 2024

PROPOSÉ PAR : M. Conaty

APPUYÉ PAR : M. Joanisse ADOPTÉE

« QUE le procès-verbal de la réunion du Comité de vérification tenue le 12 juin 2024 soit adopté, tel que présenté. »

1. SUIVI DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL :

S/O

1. COMITÉ PLÉNIER À HUIS CLOS

PROPOSÉ PAR : M. Gervais

APPUYÉ PAR : M. Joanisse ADOPTÉE

« QUE le Comité se constitue en comité plénier à huis clos à 17 h 44 présidé par Mme Julie Allen (présidence) pour traiter de questions conformément à l’article 207(2) de la *Loi sur l’éducation de l’Ontario.* »

1. RECOMMANDATIONS DU COMITÉ PLÉNIER À HUIS CLOS

10. 1 Rapport sur la planification de l’audit pour l’exercice clos le 31 août 2024

PROPOSÉ PAR : M. Joanisse

APPUYÉ PAR : M. Conaty ADOPTÉE

« QUE le Rapport sur la planification de l’audit pour l’exercice clos le 31 août 2024 soit accepté, tel que présenté. »

10.2 Rapport de suivi de la mise en œuvre des plans d’actions de l’administration

PROPOSÉ PAR : M. Gervais

APPUYÉ PAR : M. Conaty ADOPTÉE

« QUE le Rapport de suivi de la mise en œuvre des plans d’actions de l’administration soit accepté, tel que présenté. »

10.3 Rapport annuel de l’EPVI 2023-2024

PROPOSÉ PAR : M. Joanisse

APPUYÉ PAR : Mme Piquette ADOPTÉE

« QUE le Rapport annuel de l’EPVI 2023-2024 soit accepté, tel que présenté. »

10.4 Rapport Mandat de conformité – NPP 59

PROPOSÉ PAR : M. Gervais

APPUYÉ PAR : M. Joanisse ADOPTÉE

« QUE le Rapport de conformité – NPP 59 – Administration des tests psychologiques et évaluation des élèves de l’EPVI soit accepté, tel que présenté. »

10.5 Rapport de surveillance interne préparé par l’administration du Conseil scolaire de district catholique du Nouvel-Ontario

PROPOSÉ PAR : M. Joanisse

APPUYÉ PAR : M. Conaty ADOPTÉE

« QUE le Rapport de surveillance interne préparé par l’administration du Conseil scolaire de district catholique du Nouvel-Ontario soit accepté, tel que présenté. »

1. QUESTIONS À L’ÉTUDE

11.1 Charte d’audit interne 2024-2025

Mme Laforest fait le survol des éléments importants de la charte et explique que celle-ci était auparavant connu sous le nom de mandat d’audit interne. Quoique le format et le titre ont été modifiés afin de respecter les nouvelles normes d’audit, aucun changement a été apporté aux rôles et aux responsabilités des membres de l’équipe provinciale de vérification interne.

PROPOSÉ PAR : M. Gervais

APPUYÉ PAR : M. Joanisse ADOPTÉE

« QUE le Comité de vérification accepte la Charte d’audit interne, tel que présenté. »

1. information

12.1 Rapport sur la planification de l’audit pour l’exercice clos le 31 août 2024 – Sommaire exécutif

Mme Beaupré identifie les membres de l’équipe d’audit pour l’année 2023-2024 et présente le calendrier des étapes clés de planification, d’évaluation des risques, des travaux sur place et de la préparation du rapport.

12.2 Présentation Normes IVI CV

Mme Laforest présente les grandes lignes des nouvelles normes internationales d’audit interne. Ces nouvelles normes furent publiées en janvier 2024 et doivent être mise en vigueur par le mois de janvier 2025. En général, l’impact du nouveau document est de renforcir les exigences d’audit interne et les changements se trouvent plutôt en lien avec la terminologie utilisée.

12.3 État de l’avancement des projets de vérifications internes 2024-2025

Mme Laforest fait le survol des activités prévues pour l’année 2024-2025. Elle explique qu’un des projets prévus est une mission horizontale où les conseils de langues françaises de la province décident ensemble un sujet commun, selon leurs évaluations du risque. Les consultations débutent prochainement auprès de tous les conseils et la décision sera prise en novembre. L’EPVI avisera les membres du comité à la prochaine réunion du comité de vérification.

12.4 EPVI – Plan opérationnel

Mme Laforest fait le survol du Plan opérationnel de l’équipe provinciale de vérification interne et présente leurs valeurs, les objectifs, les axes d’action ainsi que les indicateurs de performance.

12.5 Évaluation des membres de l’EPVI.

Mme Barrette indique que l’évaluation est un processus annuel, une obligation du comité de vérification. Le gabarit se trouve dans le cahier affiché à la réunion. Cependant, le lien sera envoyé aux membres prochainement. La date d’échéance pour la réplique de chaque membre est le 15 octobre 2024 afin que les résultats puissent être présentés à la prochaine réunion du comité de vérification.

12.6 Rapport annuel du CVER présenté au Conseil.

Mme Allen identifie les données incluses dans le rapport qui doit être présenté au Conseil. La présidente signe le rapport au nom du comité de vérification.

12.7 Rapport annuel du CVER présenté au MÉO.

Mme Barrette explique que le rapport est soumis en ligne sur le site du ministère de l’Éducation. La date d’échéance pour ce rapport annuel est habituellement le 15 novembre, qui se trouve avant la prochaine réunion du comité de vérification. Mme Barrette explique que le lien n’est pas encore disponible, mais qu’elle fournira une copie à la prochaine réunion si le format du rapport est différent que celui présenté. Elle précise que le contenu du rapport ne changera pas.

12.8 Calendrier des principales activités du comité de vérification.

Mme Barrette indique que le calendrier est déposé à chaque réunion du comité de vérification afin d’identifier les éléments qui peuvent être présentés. Mme Allen questionne l’élément du rapport budgétaire intérimaire à la réunion du mois de septembre puisqu’aucun rapport n’est présenté lors de la réunion en cours. Mme Barrette indique qu’un rapport budgétaire intérimaire n’est pas préparé pour la réunion de septembre, car les données financières pour la période se terminant le 31 août seront présentées par l’entremise des états financiers à la rencontre du mois de novembre. Les membres sont d’accord de modifier le calendrier pour supprimer la nécessité d’un rapport budgétaire intérimaire pour les réunions de septembre.

1. DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION

Mme Allen confirme que la prochaine réunion ordinaire du Comité de vérification aura lieu le jeudi 21 novembre 2024 à 17 h 30.

1. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par M. Conaty et appuyé par M. Gervais que la séance soit levée à 18 h 41. Adoptée